



68, avenue Leclerc 69007 Lyon
 Tél. : 04 72 71 11 01 - Fax : 04 72 71 11 00
 E-mail : H0778@accor.com

Championnat de France de Backgammon 2020 Octobre 2020

BULLETIN DE RESERVATION

Merci de compléter le formulaire et de le renvoyer à l'Hôtel à l'adresse suivante :

h0778@accor.com Les réservations se feront sous réserve de disponibilités

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ E-Mail : _____

.....
 Merci de réserver : ___ chambre single, ___ chambre double, ___ chambre twin

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

MERCREDI / JEUDI : chambre Single petit déjeuner inclus 100 Euros

Taxe de séjour 2.50€ par personne

Chambre DOUBLE ou TWIN: 110 Euros petits déjeuners inclus.

VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE : chambre Single petit déjeuner inclus 70 Euros

Taxe de séjour 2.50€ par personne

Chambre DOUBLE ou TWIN: 80 Euros petits déjeuners inclus

Possibilité de règlement par chèque à envoyer avec ce bulletin de réservation.

Je vous autorise à prélever sur ma carte de paiement, le montant de l'acompte comme indiqué au **Réservation** et à prélever, le cas échéant, les frais d'annulation comme indiqué au **Annulation**.

Carte de Crédit : Visa () Eurocard () Mastercard () American Express ()

N°

Date d'Expiration : _____ Titulaire de la Carte : _____

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres au dos de la carte) _____

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

Réservation

- Aucune réservation ne sera effectuée sans garantie bancaire ou sans chèque d'acompte.
- 1 nuit par participant sera demandée pour toute réservation
- L'hôtel reconfirmera sa réservation au participant dans un délai maximum de 3 jours.
- *Passée la date limite de réservation indiquée ci-dessus, les réservations seront validées en fonction des disponibilités*

Annulation

- **De J - 20 à J - 3 avant l'arrivée** : 50% du montant TTC de l'acompte reste acquis à l'hôtel.
- **De J-2 au jour de l'arrivée** : 100% du montant TTC de l'acompte reste acquis à l'hôtel.
- **Non-présentation le jour de l'arrivée** : les pénalités sont fixées à 100% du montant TTC du séjour